

Dictée n° 13

Dictée 5 · Ces derniers temps

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là). « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis... », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

DANS LA DICTÉE

« **Ces** derniers temps, les travaux que nous avons commencés ont bien avancé. »

2. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave → je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« Mon père a enlevé les cailloux qui **se** trouvaient à côté de ses dernières plantations et de ce bel arbre issu des forêts tropicales. »

3. * a ou à ?

« a » sans accent est le verbe avoir conjugué au présent, à la 3e personne du singulier : il a, elle a, on a. Il peut aussi être l'auxiliaire d'un temps composé : il a mangé. « à » avec un accent grave est une préposition : c'est un petit mot invariable qui introduit un complément (aller à la plage, une tasse à café, à midi).

ASTUCE

Remplace le mot par « avait ». Si la phrase a encore du sens, écris « a » ; sinon, écris « à ».

EXEMPLES

- Mon cousin **a** un chien.
- Nous allons **à** la piscine.

DANS LA DICTÉE

« Mon père **a** enlevé les cailloux qui se trouvaient à côté de ses dernières plantations et de ce bel arbre issu des forêts tropicales. »